



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99445

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/09/2001
15 000

Raison sociale : ENTREPRISE PIRES

19 GRANDE RUE
91630 AVRAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 91630 - AVRAINVILLE

Siret : 439 271 578 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0244580400F

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F83502L1244000/001

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F83502L1244000/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 01 69 14 87 03

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.entreprise-pires.com>

E-mail : entreprise.pires@orange.fr

Responsabilité légale :

PIRES ALFREDO GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	18/03/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	18/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.